



COMMUNIQUE DE PRESSE
SEPTEMBRE 2026

Bio dans le Gers : le commerçant Éric Natali élu vice-président de l'Agence Bio

À la tête avec son épouse du magasin Éléments Terre à Pavie depuis 2016, Éric Natali vient d'être élu vice-président de l'Agence Bio, où il représente le Synadis Bio et la distribution spécialisée bio. Une nomination nationale qui intervient alors que le réseau Accord Bio, qu'il préside depuis trois ans, rassemble désormais 5 des 10 magasins bio spécialisés du Gers. À l'échelle nationale, le groupement est passé de 265 à 292 magasins depuis début 2026.

De Pavie à la vice-présidence de l'Agence Bio

C'est depuis 2009 en Bretagne et depuis 2016 dans le Gers qu'Éric Natali a construit son expérience de la distribution bio. En effet, depuis 2016, il est propriétaire avec son épouse du magasin Éléments Terre à Pavie.

17 années au contact quotidien des consommateurs, des équipes, des producteurs et des fournisseurs qui ont façonné sa vision du commerce bio et de ses enjeux.

Son engagement a progressivement pris une dimension collective puis nationale. Depuis trois ans, Éric Natali préside Accord Bio, groupement créé en 2000 pour permettre aux magasins bio indépendants de mutualiser leurs forces sans renoncer à leur autonomie.

Cette expérience de terrain l'amène aujourd'hui à la vice-présidence de l'Agence Bio, où il représente le Synadis Bio et la distribution spécialisée bio.

« Cette responsabilité marque une nouvelle étape dans mon engagement pour la filière. Je veux porter à l'Agence Bio la voix des distributeurs spécialisés et des magasins indépendants. Nous avons une responsabilité collective : redonner de la force à la bio, recréer de la confiance auprès des consommateurs et préparer son avenir. »

Pour Éric Natali, l'objectif est désormais de mettre son expérience de commerçant et de président de réseau au service d'une ambition plus large : contribuer aux réflexions et aux décisions qui dessineront l'avenir de la filière biologique française.

Dans le Gers, Accord Bio rassemble désormais un magasin bio spécialisé sur deux

Le Gers occupe une place particulière dans l'histoire et l'implantation d'Accord Bio.

Sur les 10 magasins bio spécialisés que compte aujourd'hui le département, 5 sont membres du réseau Accord Bio.

Deux magasins situés à Mauvezin et Gimont ont récemment rejoint le groupement, renforçant encore son implantation dans le département.

Liste des magasins :

- L'accent local, Mauvezin
- Eléments Terre, Pavie
- Just Aqui, Gimont
- Lou Cranspo, Eauze
- L'essentiel, Marciac

Le réseau est historiquement lié au territoire, avec notamment Eauze parmi les magasins fondateurs d'Accord Bio en 2000.

Le modèle permet aux commerçants indépendants de bénéficier de la force d'un collectif et de services mutualisés tout en conservant leur autonomie, notamment dans leurs choix d'approvisionnement.

27 magasins supplémentaires depuis début 2026 à l'échelle nationale

La dynamique observée dans le Gers s'inscrit dans le développement national d'Accord Bio.

Le réseau rassemble aujourd'hui 292 magasins indépendants en France, contre 265 en début d'année 2026, soit 27 magasins supplémentaires.

Accord Bio se rapproche ainsi du cap des 300 magasins et mène, du 20 août au 20 octobre, une nouvelle campagne nationale d'adhésion.

Cette progression s'accompagne d'une diversification des profils intéressés par son modèle : commerçants indépendants, créations de magasins, nouveaux concepts, mais également points de vente précédemment rattachés à des enseignes structurées.

Pour toute demande d'interview ou de visuels :

Contact presse

Agence Comme ils disent

Chloé Méhat – c.mehat@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63

A propos d'ACCORD BIO : créé en 2000 ACCORD BIO est un groupement de 292 magasins bio indépendants sans centrale d'achats. Sa mission : défendre une distribution biologique fondée sur la proximité, l'autonomie locale et l'entraide. Le réseau propose à ses adhérents des outils mutualisés (fournisseurs, communication), tout en préservant leur liberté. Il s'engage pour une bio cohérente, accessible et ancrée dans les territoires. Site : www.accord-bio.fr.